

jeunes filles habillées de taffetas de différentes couleurs, et tenant des écussons aux armes de Rohan.

Le dais était de damas blanc frangeté de soie.

Les Conseillers, revêtus de leurs robes de camelot tannoir, montés sur des chevaux et accompagnés des notables, vinrent saluer le nouvel archevêque qui fut harangué par Claude de Vandel, Conseiller en droit.

Son Eminence confirma les privilèges de la ville, pardevant le notaire royal Gravier.

Quelques jours après, le 26 août, il réunissait à souper tous les Conseillers, dans son hôtel de l'Archevêché.

« Durant le repas jouèrent *tappeurs* (ou *tapporins*) et aultres instruments à puissance, dit la délibération, et après furent jouées force farces et fait plusieurs aultres esbattements. »

Jehan Achimbaud et Guillaume de la Balme, *mandeurs* (huissiers de la ville), *habillés de leurs robes de livrée, à manches argentées*, furent attablés auprès des Conseillers, et s'est merveilleusement fait veoir le service du dict souper.

La dépense de l'entrée de l'archevêque François de Rohan, s'éleva à 162 livres 5 sols tournois; chaque robe neuve de Conseiller fut payée 10 écus d'or, valant 17 livres 20 sous tournois l'une. (Actes consulaires, registre BB, p. 575.)

VII

Les Vénitiens s'étant soulevés contre l'autorité de Louis XII, ce prince traversa, encore une fois, Lyon où il laissa la reine, le 29 mars 1509.

Il repassa les monts; remporta, sur les révoltés, la célèbre victoire d'Agnadel.